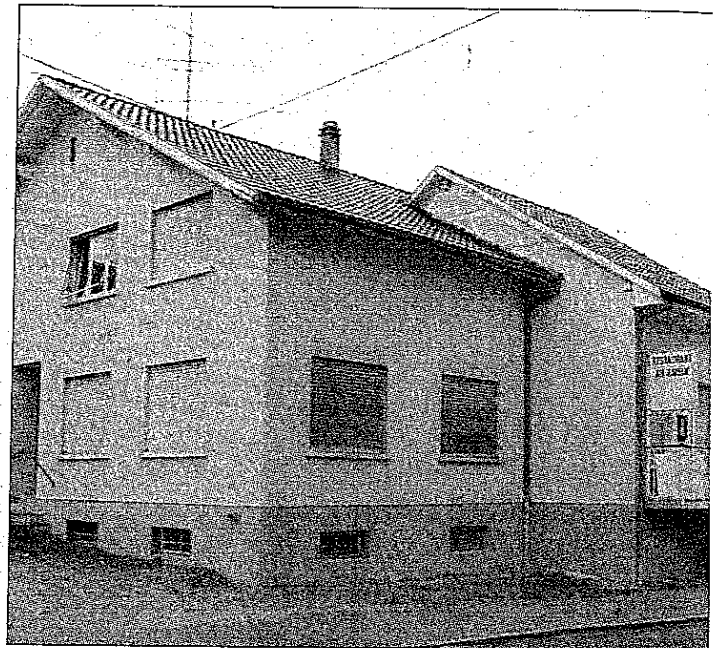


EUGÈNE GROELLIN

La crèche halte-garderie à Hagenthal-le-Bas. Par an, 80 000 € de frais de fonctionnement à charge de la communauté de communes.



EUGÈNE GROELLIN

À Ranspach-le-Bas, l'ancien restaurant Au Raisin acheté par la Porte du Sundgau. Cette année un deuxième crédit de 426 000 € pour le transformer en crèche halte-garderie.

La voracité des crèches

La petite enfance croque à belles dents dans le budget 2006 de la Porte du Sundgau. Et les taux des impôts vont encore augmenter de 4 %.

« C'est globalement un bon budget, a commenté d'entrée le président Jean-Pierre Ueberschlag. Car il répond à toutes les actions que nous avons retenues et répond aussi à notre prévision de nouvelle crèche ».

De fait, la petite enfance fait figure de mammoth dans le budget de la communauté de communes de la Porte du Sundgau approuvé lundi soir par le comité directeur. Et plus précisément le projet de deuxième crèche – halte garderie annoncé sur la commune de Ranspach-le-Bas.

« C'est le seul gros investissement de l'année » reconnaît le président.

« 426 000 € pour la 2e tranche »

Et pour cause ! Sur les 453 70 € de prévisions de dépenses 2006, il pèse à lui seul 426 000 €. Et ceci pour la seconde tranche. Car rappelons que l'an dernier une somme de 594 000 € lui a déjà été réservée.

Le reste des dépenses d'investis-

sement est broûtée à côté.

On trouve le remboursement du capital de la dette (9 700 €), des subventions au privé pour des rénovations de façades d'immeubles (6 500 €), de l'achat de petit matériel et outillage pour l'ouvrier intercommunal.

Pour faire face à ses prévisions de dépenses, la communauté de communes compte sur plusieurs subventions d'équipement (État, Région, Département et CAF) pour un montant de 254 000 € et diverses dotations pour 82 000 €, enfin sur ses fonds propres (auto-financement) pour un montant de 67 700 €. Reste qu'un nouvel emprunt de 50 000 € est nécessaire pour équilibrer cette section d'investissement.

Quant aux dépenses réelles de fonctionnement, elles sont estimées à 729 100 €.

Citons les frais de personnel estimés à 198 00 €, les charges à caractère général chiffrées à 188 550 € (dont 80 000 € de factures d'éclairage, de balayage des rues et curage des tabourets siphons, 15 000 € de maintenance infor-

matique et 6 500 € de loyer à verser à la commune de Hagenthal-le-Bas pour l'occupation du premier étage).

Mais le gros poste est celui des subventions de fonctionnement versées à divers organismes. Soit au total une somme de 268 000 € dont 175 000 € à la crèche à Hagenthal, 40 000 € de « cagnotte » pour celle à venir à Ranspach-le-Bas, le reste pour les Brigades vertes, Sud Alsace Initiative, Infobest Info jeunes.

Les recettes sont attendues essentiellement des diverses dotations et participations espérées à hauteur de 456 000 € dont 165 000 € de la CAF et 160 000 € de dotation de compensation de l'État. Et bien sûr des impôts locaux. Pour financer toutes leurs opérations de l'année, les membres du comité directeur ont dû approuver lundi soir une augmentation de 4 % des taux des quatre taxes. (L'an dernier la hausse avait été de 6 %). Le produit des impôts est chiffré à 304 567 €. Il provient de la taxe d'habitation pour 130 656 € (avec

un taux qui passe à 1,60), du foncier bâti avec 103 526 € (taux : 1,92), de la taxe professionnelle pour 40 355 € (taux : 1,66) enfin du foncier non bâti avec une somme de 30 030 € (taux : 9,26).

« C'est 70 cents par feuille d'impôt »

Concernant cette nouvelle hausse des impôts, Catherine Bubendorff, maire de Ranspach-le-Haut, a voulu « relativiser. Une augmentation de 4 %, cela représente 70 cents par feuille d'impôt ». Et, commentant la situation de la Porte du Sundgau par rapport à d'autres communautés de communes de conclure : « nous sommes dans une moyenne tout à fait honorable ».

Ce budget primitif 2006 a été voté moins quatre abstentions (Fernand Roth, Fabien Noyel, René Fanning et André Ueberschlag et un vote contre, celui de Frédéric Striby.

JEAN-LOUIS MOSSIÈRE